



Spécifications du module et du prestataire

Surveillance et exécution des prescriptions légales **Gestion et organisation d'un office de vérification**

Groupe cible:

- *Candidats à l'examen professionnel supérieur pour l'obtention du diplôme fédéral de vérificateur des poids et mesures.*
- *Représentants des autorités de surveillance en métrologie, chefs de laboratoires de vérification.*

Durée:

4 h de théorie et 10 h de pratique sur le terrain / dans leur propre office de vérification.

Conditions d'admission:

Voir l'article 2 du règlement de formation actuel de METAS.

Objectifs de la formation:

Le participant applique correctement les dispositions légales nécessaires dans son travail de vérificateur au quotidien. Il connaît les différentes procédures et sait les appliquer.

Le candidat apprend à connaître les tâches et responsabilités d'un office de vérification, surveillance et exécution de la métrologie légale et d'en élaborer les rapports annuels d'une manière compétente.

Le participant apprend à organiser et gérer un office de vérification. Il possède les connaissances de base du management de la qualité et sait les utiliser dans son milieu professionnel.

Contenus du module:

- *Exécution de la loi sur la métrologie et de l'ordonnance sur les instruments de mesure.*
- *Exécution des ordonnances pertinentes.*
- *Domaines de compétence des offices cantonaux et des laboratoires de vérification.*
- *Procédures visant à assurer la stabilité de mesure.*
- *Réparation et scellage des instruments de mesure, personnes habilitées à sceller.*
- *Procédures applicables en cas de contestations ou de non-conformités.*
- *Rédaction des rapports d'activités et des rapports annuels pour METAS (reporting).*
- *Gestion intégrée des résultats et des prestations dans le domaine de la métrologie légale.*
- *Manuel Qualité de l'office, maîtrise des processus.*
- *Contact avec les personnes concernées lors de situations difficiles.*
- *Droits et devoirs d'un office, surveillance et exécution de la métrologie légale.*

Contrôle des compétences:

Examen final écrit dans le cadre du module A.

La réussite de l'examen est une condition d'admission à l'examen professionnel supérieur pour l'obtention du diplôme fédéral de vérificateur des poids et mesures.

Durée de validité:

5 ans.

Prestataire

METAS, Lindenweg 50, 3003 Bern-Wabern.

Remarques:

Aucune.

Coûts:

Coût total du module A (A1 à A7): Fr. 3'000.-

Les cours (à l'exception des frais d'examen des modules) sont gratuits pour les vérificateurs désignés par le canton, conformément à l'article 3 du règlement de formation actuel de METAS.